



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale  
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux commissions sociales LASoc  
Aux services sociaux régionaux LASoc

Service de l'action sociale SASoc  
Kantonales Sozialamt KSA

Aide sociale  
Sozialhilfe

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85  
www.fr.ch/sasoc

Courriel: sasoc@fr.ch  
Chèques postaux: 17-1539-1 (Serv. financier cant.)  
IBAN: CH89 0900 0000 1700 1539 1  
N° du dossier:  
V/réf.:

*Fribourg, le 15 octobre 2014*

## **Collaboration DEE-DSAS / LEMT-LASoc**

### **Informations concernant les jeunes bénéficiaires à l'aide sociale**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service,  
Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un nouvel état des lieux (troisième) de la situation des jeunes entre 15 et 25 ans dans l'ensemble des services sociaux régionaux (SSR) ainsi que du déroulement du projet pilote « Avenir 20-25 ».

Jusqu'à ce jour, le déroulement de Avenir 20-25 a donné des résultats très satisfaisants, ce qui confirme la bonne intégration de la mesure dans le dispositif d'aide sociale du canton de Fribourg. A ce stade, nous pouvons préciser les points suivants :

- > Actuellement, **17 jeunes** sont inscrits au second volet du programme. Au total, **47 jeunes** ont bénéficié de cette mesure depuis son démarrage
- > Il y a encore **14 places libres**. Les nouvelles demandes sont traitées par ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre total de places disponibles.
- > Afin d'éviter de surcharger le programme avec des situations dont le profil ne correspond pas aux critères d'entrée de « Avenir 20-25 », notamment en ce qui concerne son aptitude à suivre une formation, nous vous invitons à utiliser la **mesure d'insertion sociale 170**.
- > IPT vous contactera également le cas échéant pour **préciser les profils** des candidats destinés à la mesure et les modalités de déroulement du programme.

Afin d'assurer le bon déroulement du programme, nous rappelons en pièce jointe les informations pratiques concernant les critères d'accès, les modalités d'inscription et la mise en œuvre du programme.

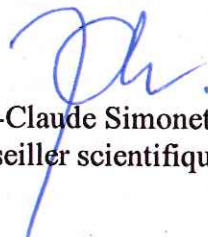
Grâce aux relevés et à la mise à jour mensuels des statistiques par les SSR, nous sommes en mesure de vous restituer une vue d'ensemble des jeunes inscrits à l'aide sociale dans le canton de Fribourg. Les résultats sont exposés en annexe et amènent aux remarques suivantes :

- > Pour la première fois nous disposons **des données de tous les SSR**. Nous témoignons toute notre reconnaissance aux services qui tiennent mensuellement à jour cette statistique et nous fournissent des informations toujours plus précises sur les situations des jeunes.
- > Les situations sans solution représentent le 12% du totale des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale âgés entre 20 et 25 ans. A ce stade, ce chiffre a encore une valeur relative, car 46% des situations nécessitent une information précisant si elles sont avec ou sans solution. Nous vous demandons ainsi de tout mettre en œuvre pour parvenir à une **appréciation précise** pour l'ensemble des **jeunes entre 15 et 25 ans** lors du prochain pointage.
- > La planification de la **mise en place de nouvelles mesures** destinées à compléter « Avenir 20-25 » a démarré. Le système de monitoring actuel nous permet en effet d'avoir un premier aperçu des situations des jeunes dans le canton de Fribourg. Cependant, votre collaboration pour déterminer les mesures adaptées est essentielle. C'est la raison pour laquelle nous vous contacterons prochainement pour avoir des informations précises sur les problématiques et les besoins que vous rencontrez sur le terrain.

Pour toute question concernant les statistiques des jeunes et le projet pilote « Avenir 20-25 », veuillez contacter Mme Sibylla Pigni par téléphone (026 / 305 80 93) ou par courriel ([sibylla.pigni@fr.ch](mailto:sibylla.pigni@fr.ch)).

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

  
François Mollard  
Chef de Service

  
Jean-Claude Simonet  
Conseiller scientifique

**Annexe**

- 
- Annexe 1 : Monitoring jeunes 15-25
- Annexe 2 : Monitoring Avenir 20-25
- Annexe 3 : Informations pratiques concernant le projet pilote « Avenir 20-25 »

**Copie**

—

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS, Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, céans  
Direction de l'économie et de l'emploi DEE, M. Beat Vonlanthen, Président du Conseil d'Etat, céans  
Service public de l'emploi, M. Charles de Reyff, Chef de service, céans  
Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, à l'attention de la Plateforme jeunes, M. Marc Chassot, Chef de service, céans  
Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle CJD, M. Paul-Albert Nobs, Président  
IPT Intégration pour tous, M. Jens Rogge, Directeur